

Le Ménestrel (Paris. 1833). 1920/06/04-1920/06/10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

LA SEMAINE MUSICALE

Opéra. — Les Ballets Russes : *Astuce féminine*, opéra-ballet en trois tableaux, musique de Domenico CIMAROSA; récitatifs composés d'après Cimarosa, orchestration revue par Ottorino RESPIGHI.

Voici peut-être la plus agréable nouveauté que nous aient apportée les Ballets Russes en cette année 1920. Comme presque toujours, elle n'a rien de russe, mais l'œil et l'oreille y sont si doucement flattés l'un et l'autre qu'on aurait tort de ne pas se souvenir, pour une fois, que le mot « russe » signifie de nos jours toute autre chose que par le passé : l'« âme russe » n'est plus qu'une boule de verre qui reflète tous les objets d'alentour. Donc, de chatoyants décors, — le troisième surtout, — dus à José-Maria Sert; d'amusants costumes; de jolies voix, — M^{mes} de Voltri, Romanitza, Rosowska, MM. Masini-Pieralli, Anglada, Gino de Vecchi; — les meilleurs danseurs de la troupe, avec, en tête, Thamar Karsavina et Stanislas Idzikowsky... Et que dire de la musique de Cimarosa, sinon qu'elle est délicieuse de jeunesse, de verve, de finesse, et d'une intarissable richesse mélodique et rythmique?

La soirée du 27 était complétée par les *Danses Polovtsiennes* du « Prince Igor », ces pages d'une étourdissante beauté, auxquelles, malheureusement, l'absence de chœurs retire un peu de leur joie farouche. M. Masine et M^{me} Tchernicheva s'y sont montrés excellents.

J.-H. MORENO.

LA SEMAINE DRAMATIQUE

Le Vieux-Colombier. — *Cromedeyre-le-Vieil*, tragédie en cinq actes et huit tableaux, de M. Jules ROMAINS.

Si nous considérons l'évolution de la société dans ses grandes lignes, en la dégageant des courants secondaires et sans tenir compte des « retours en arrière » dus à la marche en spirale du progrès, nous nous apercevons qu'elle passe par trois phases principales. La première est la phase patriarcale. Les âmes individuelles, encore à demi endormies, sont entièrement soumises à l'âme de la tribu, à l'âme de la famille; la pureté de la race est sévèrement gardée, aucun mariage n'étant toléré en dehors des limites du clan; une âme collective imprègne et domine les individus. Il n'est pas rare alors de voir certains êtres plus sensitifs, des femmes surtout, participer à ce qu'on pourrait appeler la mémoire raciale; esprits passifs qu'aucune initiative intellectuelle personnelle ne vient troubler, ils peuvent apercevoir, imprimés dans l'éther ambiant et, pour ainsi dire, dans le courant même de leur sang, les grands tableaux de la vie ancestrale; de là, à cette époque, le respect témoigné aux voyants, en qui se manifeste directement l'« esprit de la race » (1). Par la suite, avec le réveil progressif des âmes individuelles et l'introduction de sangs étrangers dans le sang de la communauté, l'unité psychique du groupe s'altère, la voyance se fait plus rare, et la deuxième phase, celle de la civilisation, commence. Dès lors, l'individu, se libérant de l'âme collective, n'accepte plus guère d'autres liens avec ses semblables que ceux de l'intérêt; chacun se sent isolé et s'isole toujours da-

(1) C'est cette faculté de voyance passive qui est remise en activité dans certains phénomènes de médiumnité.

victorieusement, pendant près de deux siècles, aux attaques incessantes de l'opéra italien, alors maître incontesté de toutes les grandes scènes d'Europe, c'est grâce au sentiment de la proportion que notre école symphonique, créée par César Franck, s'est développée d'une façon si surprenante, au lendemain de la guerre de 1870, alors que la symphonie allemande, qui avait perdu cette qualité traditionnelle, s'enlisait dans une colossale et effroyable décadence dont elle ne sortira probablement pas de longtemps.

Oui, certes, les compositions de Dukas, aussi bien que celles de Chabrier sont clairement ordonnées et proportionnées avec logique, car, prenant pour bases des matériaux solides, c'est-à-dire des idées musicales dotées d'une réelle valeur, elles élèvent sur ces assises des monuments harmonieux qui, pour affecter simplement les formes classiques connues, la sonate, le scherzo, le lied, n'en constituent pas moins d'incontestables progrès dans la marche de notre art musical.

Et il est curieux de constater que les deux morceaux qui ont le plus contribué à établir la réputation de nos deux compositeurs soient précisément coulés dans ce moule du grand scherzo, inauguré par Beethoven et perfectionné par Schumann, sans toutefois que la personnalité de chacun d'eux en soit le moins du monde altérée.

Nous avons vu, dans *España* (scherzo), l'âme d'un paysan auvergnat doublé par celle d'un gavroche parisien, s'assimiler des mélodies espagnoles au point d'en faire quelque chose d'absolument original, fort peu espagnol, en vérité, mais interprétant l'Espagne comme un Chabrier avait pu la voir et la sentir; nous trouvons de même, dans *L'Apprenti sorcier* (également scherzo), l'âme très française d'un Dukas traduisant en français le conte très allemand de Goethe et nous le présentant sous une forme purement classique, sans tomber dans l'erreur de certains musiciens qui, lorsqu'ils traitent un sujet littéraire, se croient autorisés à divaguer de côté et d'autre, sous le prétexte futile de suivre leur poème pas à pas. Ceux-ci arrivent, de cette façon, à produire des espèces d'opéras symphoniques sans paroles, dénués de logique, de clarté, de proportion, musiques amorphes sans action sur la marche de l'art. Le scherzo de Dukas, tout en s'adaptant aux grandes lignes de la ballade allemande, reste un monument pittoresque, à la vérité, mais admirablement ordonné.

Souhaitons, en terminant, que nos jeunes musiciens prennent exemple sur les deux compositeurs qui ont fait l'objet de cette causerie, que notre belle et si vivante école française de symphonie prenne garde de se perdre dans les broussailles de l'improvisation ou dans les vaines inutilités du bruit harmonieux, et qu'elle continue à respecter et à aimer ce qui fait, a fait et fera toujours le fond de notre art, je veux dire la saine Musique, l'image de l'éternelle Beauté.

Vincent d'INDY.

Notre Supplément musical

(pour les seuls abonnés à la musique)

Extrait des six chansons enfantines *Chantons, dansons!* notre supplément musical *Voici le Soleil!* dans un charmant contraste oppose la mélancolie de la nature sous un jour de soleil et la joie saine des pierres, des fleurs et des eaux, quand l'astre de midi les pare de couleurs éclatantes.